



Membres du conseil

Section parents

Mélanie Leclair
Marc-André Couillard
Crystal Ledoux
Véronique Moreau
Émilie Beauchemin
Stéphanie Bédard

Section enseignants

Marie-Ève Demers
Sandra Montcalm
Stéphane Viviers

Section soutien

Marilou Maheux

Section professionnel

Alexandra Pinsonneault

Section service de garde

Sandrine Legardeur

Section représentant de la communauté

vacant



MESSAGE DU PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE

Chers parents

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond est fier de vous présenter son rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019. Ce document représente le fruit des divers travaux effectués par le personnel de l'école et des membres du conseil d'établissement. Plusieurs efforts ont été mis de l'avant afin d'assurer les services offerts aux élèves, de sécuriser l'environnement de l'école et de créer un endroit favorisant l'épanouissement des apprentissages. Nous espérons que tous ces efforts susciteront chez vos enfants le désir et le plaisir d'apprendre.

Nous tenons à souligner l'incroyable travail de tous ceux qui contribuent de près ou de loin à ce que nos enfants évoluent et progressent dans leurs apprentissages tout au long de leur passage à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond. Si notre école est si vivante et colorée, c'est grâce à votre support. Vous contribuez à la remplir de souvenirs et de projets.

Notre école est un lieu rempli de vie, un peu comme un autre chez-soi.

Merci pour votre collaboration tout au long de l'année.

Mélanie Leclair
Présidente du conseil d'établissement



Rapport annuel 2018-2019

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

Édifice Saint-Viateur

60, rue Saint-Viateur
St-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 514 380-8899, poste 4631 (Saint-Viateur)
514 380-8899, poste 4641 (Clotilde-Raymond)
Télécopieur : 450 454-9682 (Saint-Viateur)
450 454-4611 (Clotilde-Raymond)

Édifice Clotilde-Raymond

95, rue St-André
St-Rémi (Québec) J0L 2L0



Site Internet : <http://st-viateur.csdgs.qc.ca/>
Courriel : stviateur@csdgs.qc.ca
clotilderaymond@csdgs.qc.ca

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- COOPÉRATION – RESPECT – PERSÉVÉRANCE

C'est avec rigueur et engagement que l'ensemble du personnel de l'école St-Viateur-Clotilde-Raymond a poursuivi les objectifs du projet éducatif de l'école qui a été révisé lors de l'année scolaire 2009-2010. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, nous avons élaboré notre nouveau projet éducatif. Nous allons donc entamer la prochaine année sur de nouvelles orientations et valeurs.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

En plus du Programme de formation de l'école québécoise qui s'adresse à l'ensemble des élèves, plusieurs autres programmes et services sont offerts dans les locaux de l'école. En voici quelques-uns :

- Service d'orthopédagogie;
- Service d'orthophonie;
- Service de psychologie;
- Service de santé (infirmière et hygiéniste dentaire en collaboration avec le CISSS);
- Service d'éducation spécialisée;
- Service de psychoéducation;
- Service d'animation à la vie spirituelle et communautaire;
- Programme d'aide individualisée;
- Programme École en forme et en santé;
- Service de garde et surveillance du midi;
- Programme Passe-Partout;
- Service de groupes adaptés en développement langagier pour les écoles du secteur.

PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond est une école de milieu rural qui dessert 644 élèves de la municipalité de St-Rémi. Elle se retrouve dans le secteur sud de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. La population de St-Rémi connaît une forte croissance démographique. L'école a un indice de défavorisation de 7. L'école bénéficie du programme ministériel « Stratégie d'Intervention Agir Autrement » (SIAA). Ce programme est au cœur des interventions du personnel de l'école. Il permet aux enseignants d'enrichir leurs pratiques pédagogiques par la différenciation des interventions en français et en mathématique. La mise sur pied de projets signifiants et intégrateurs est au centre des préoccupations quotidiennes des enseignants de l'école. Il est également important de mentionner que les activités quotidiennes de l'école se vivent dans deux édifices distincts. Ceci amène les élèves à vivre une transition importante entre la 3^e et la 4^e année. C'est effectivement à ce moment que les élèves ayant fréquenté l'édifice St-Viateur pendant quatre ans changent pour fréquenter l'édifice Clotilde-Raymond jusqu'en 6^e année.

Nous avons souligné le 20^e anniversaire d'existence de notre service de garde «S.O.S amusement». Avec un effectif de 244 élèves, les éducatrices qui y œuvrent quotidiennement font un travail colossal pour offrir une gamme d'activités stimulantes et enrichissantes. Elles font énormément d'efforts pour s'assurer que les élèves puissent s'épanouir dans un cadre festif et amusant.



La clientèle de l'école se chiffrait à 644 élèves. Voici un portrait de l'organisation scolaire :

- 6 groupes de préscolaire;
- 11 groupes de 1^{er} cycle;
- 9 groupes de 2^e cycle;
- 9 groupes de 3^e cycle;
- 2 groupes d'adaptation scolaire en développement du langage.

PRÉSIDENCE

Mélanie Leclair (présidente)

DIRECTION

Marie-Josée Lépine

DIRECTION ADJOINTE

Ariane Gill

COMMISSAIRE

Claudine Caron-Lavigueur

CIRCONSCRIPTION

2

NOMBRE D'ÉLÈVES

644 élèves

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

26 septembre 2018;

17 octobre 2018;

21 novembre 2018;

30 janvier 2019;

27 mars 2019;

24 avril 2019;

29 mai 2019;

19 juin 2019.

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Les budgets;

Le rapport annuel à la population;

Le plan de réussite de l'école;

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école;

Les sorties éducatives;

Les activités parascolaires;

Les activités offertes au service de garde;

La grille-matières;

Les frais chargés aux parents;

Le code de vie et les règles de conduite;

Les campagnes de financement;

L'organisation scolaire;

Le service de traiteur;

Les photographies scolaires;

L'indice de milieu socio-économique;

Le projet d'agrandissement de l'école.

LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

Chaque établissement doit mettre sur pied un plan de réussite qui tient compte du plan stratégique de la commission scolaire et de son projet éducatif. Ce plan de réussite doit décliner les actions concertées qui seront mises de l'avant par les membres du personnel pour rencontrer la mission de l'école québécoise. Cette mission est d'instruire, socialiser et qualifier.

Annuellement, l'école doit rendre compte des éléments inscrits à son plan de réussite. Voici donc certains éléments se rapportant au plan de réussite de l'école.

VOLET INSTRUIRE :

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUE

L'objectif fixé par les membres du personnel est d'atteindre un taux de réussite global en mathématique de 90 %. Les résultats obtenus permettent de conclure que les nombreux efforts investis ont porté fruit. En effet, le taux de réussite obtenu en mathématique pour l'année 2018-2019 a été de 90,8 % pour l'ensemble de l'école. Il faut souligner qu'il s'agit d'une augmentation de 3,8 % par rapport à la dernière année.

Il est important de mentionner que le principal défi en mathématique demeure la résolution de problème. Les différents problèmes soumis aux élèves se sont grandement complexifiés au cours des dernières années. C'est pour cette raison que de nombreuses ressources ont été investies pour permettre aux enseignants de diversifier leurs pratiques pédagogiques. Il faut également spécifier que les difficultés de lecture rencontrées par certains élèves sont un frein au développement de cette compétence.

VOLET SOCIALISER :

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Plusieurs éléments sont mis en place pour que l'école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant. Des activités de promotion des habiletés sociales sont développées pour aider les élèves à améliorer cet élément essentiel de leur quotidien. Les interventions effectuées par les membres du personnel sont faites en modélisant les comportements acceptables. Des activités de prévention de l'intimidation et de la violence ont également été mises sur pied pour que chacun puisse vivre une expérience agréable à l'école.

Plusieurs activités sportives font également partie du quotidien des élèves de l'école. Les éducateurs physiques et éducateurs spécialisés élaborent une programmation d'activités variées permettant aux élèves de s'épanouir et de développer de saines habitudes de vie. Ces activités se déroulent généralement au dîner et après les heures de classe. Elles s'adressent à la majorité des élèves de l'école. La tenue de la septième édition de notre « marathon » est un événement très attendu chaque année. La participation de nombreux parents rend ce rendez-vous unique et apprécié de tous. Finalement, les élèves participent annuellement au Grand défi Pierre Lavoie. Ce projet provincial vise à faire bouger les élèves et leur famille sur une base quotidienne.

VOLET QUALIFIER :

DÉVELOPPER L'AIDE ET LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Plusieurs élèves de l'école présentent des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont variées et complexes et peuvent expliquer certains résultats moins probants. Néanmoins, il est important de mettre sur pied des éléments pour venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers.

Malgré de nombreux efforts investis par l'ensemble du personnel enseignant, les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains élèves sont récurrentes et se prolongeaient tout au long du primaire. Devant cet état de fait, les enseignants ont convenu de revoir certaines de leurs pratiques et d'harmoniser leurs approches pédagogiques afin de permettre aux élèves de progresser davantage. Les enseignants mettent également sur pied plusieurs mesures adaptatives pour aider les élèves à cheminer selon leurs forces et leurs défis. Les résultats obtenus au courant de la dernière année démontrent toutefois qu'il faudra continuer à déployer de nombreux efforts pour s'assurer de la réussite du plus grand nombre. Grâce aux nouvelles mesures ministérielles, il a été possible d'offrir un soutien pédagogique plus spécifique dans les classes de la maternelle et 1^{re} année depuis deux ans. Cette année, cette formule a aussi été offerte à l'ensemble des classes de l'école.



FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

Activités variées

Plusieurs activités ont été mises sur pied par le personnel de l'école tout au long de l'année. Ces activités variées permettent aux élèves de mieux se connaître et de développer leur culture. En voici quelques exemples : la course à obstacles RX1, le spectacle de l'école, le « marathon », la marche de la persévérance et le zumba. Ces quelques exemples démontrent toute la vitalité de notre milieu.

Les communautés d'apprentissage professionnelles

Soucieux d'offrir des services de grande qualité aux élèves de l'école, les enseignants ont poursuivi le travail en équipe collaborative entamé depuis deux ans. En se penchant sur des difficultés vécues par les élèves, ils ont travaillé en équipe tout au long de l'année dans le but de trouver des solutions pour contrer les difficultés vécues par les élèves et d'améliorer leurs pratiques pédagogiques.

Le rayonnement de nos élèves grâce à l'entrepreneuriat

Pour développer l'esprit d'entreprise avec les élèves trois classes ont participé au défi OsEntreprendre. Voici les projets présentés; «Super-mousse» du groupe 330, «Les pots des petits chefs» de la classe 931 et « Les sacs recyclés pour le vrac et pour le pain» du groupe 930. Le projet de la classe 930 a remporté les honneurs au niveau du 1^{er} cycle du primaire à la finale locale du concours.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi cinq buts prioritaires à travailler au cours de la décennie 2010-2020. Pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour chacun des buts, des conventions de partenariat ont été signées entre le MEES et les différentes commissions scolaires. Pour faire suite à l'adoption de ces conventions de partenariat, des ententes ont été signées entre la Commission scolaire et les établissements de son territoire pour établir les balises à atteindre par chacun d'eux. Ces ententes constituent les conventions de gestion et de réussite éducative.

En fonction de cette convention, l'école doit rendre compte des résultats obtenus à l'égard des trois buts suivants : l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'amélioration de la réussite en mathématique et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. Les deux derniers sujets ont été traités dans la section précédente.

VOLET INSTRUIRE : AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Afin de rendre compte de cet élément, voici un rappel des cibles convenues avec la Commission scolaire :

- Obtenir un taux de réussite en lecture et en écriture de 90 % à la fin de la 6^e année;

Les taux de réussite obtenus par les élèves de 6^e année sont les suivants :

- Lecture : 83,1 %;
- Écriture : 90,1 %.

Les résultats obtenus en lecture sont très encourageants pour l'équipe-école. Plusieurs efforts ont été faits au courant des dernières années pour soutenir davantage les élèves qui éprouvent des difficultés dans cette discipline. Il suffit de penser à la modélisation des stratégies, à l'application du continuum en lecture et de l'apprentissage par la lecture et à la mise sur pied d'activités en faisant la promotion pour s'en convaincre.

En plus de la mise à niveau des bibliothèques se trouvant dans chacune des classes, un nouveau chantier a vu le jour en lecture au courant des dernières années. Il s'agit d'un projet visant l'enseignement explicite des stratégies de lecture. Jusqu'ici, il s'adressait aux élèves du premier cycle. Cette année, nous avons entamé cette démarche au 3^e cycle. D'ici deux ans, ce projet devrait couvrir l'ensemble des élèves de l'école. À moyen terme, ce projet prometteur et s'inspirant des données probantes de la recherche devrait permettre d'améliorer la réussite des élèves.

Quant à lui, le taux de réussite en écriture continue de fléchir au courant de la dernière année. Il est important de mentionner que de nombreuses ressources financières ont été allouées au perfectionnement des enseignants pour permettre une amélioration des pratiques pédagogiques.

	Lecture	Écriture
2015-2016	88,1 %	97,3 %
2016-2017	88,7 %	91,5 %
2017-2018	84 %	88 %
2018-2019	84 %	86,8 %

Variation des taux de réussite en écriture et en lecture au cours des quatre dernières années.

PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école a été approuvé le 21 novembre 2018 par les membres du conseil d'établissement de l'école. Un protocole d'intervention clair et précis a également été élaboré pour expliquer les interventions à mettre sur pied lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence se produit ou est rapportée. Ce protocole a été présenté aux membres du conseil d'établissement et à l'ensemble des intervenants de l'école. Il a permis de délimiter clairement les rôles et responsabilités de tout un chacun.

En fonction des définitions élaborées par le MEES, il n'y a eu que quatre événements d'intimidation ou de violence qui ont été rapportés au personnel de l'école. Bien entendu, il y a eu plusieurs conflits ou événements mineurs qui ont nécessité l'intervention des intervenants de l'école. Une attention particulière doit être portée aux conflits émanant des réseaux sociaux. Certains élèves semblent avoir de la difficulté à composer avec le cyberespace. Un atelier de prévention a été offert aux élèves du 3^e cycle.

Pour assurer une meilleure communication entre l'école, les élèves et les familles, différents moyens de communication et de dénonciation ont été mis de l'avant. Par exemple, des boîtes ont été installées dans l'école, une adresse courriel est disponible et des boîtes vocales ont été actionnées. L'objectif de la mise sur pied de ces moyens est de permettre de diminuer, voire d'enrayer l'intimidation et la violence à l'école.



CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire et sociale. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 54 établissements, dont 38 écoles primaires, 12 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- * Plus de 27 000 élèves, jeunes et adultes
- * Près de 3 977 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- * 7 244 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * 14 850 élèves transportés chaque jour par 259 véhicules (autobus, minibus, berlines) pour un total de 1 077 trajets et 26 918 km.
- * Parc immobilier de 307 279 m².

Pour en savoir plus sur la CSDGS :

www.csdgs.qc.ca
www.facebook.com/csdgs.qc.ca
<https://twitter.com/CSDGS>